

Les enjeux environnementaux à surveiller en 2025



Photo: Éric Deschamps

Le gouvernement Legault a promis de mettre en œuvre des mesures de protection pour éviter l'extinction des derniers caribous de la Gaspésie.

Alexandre Shields

Pôle environnement

Publié journal Le Devoir 8 janvier 2025

•

-
-

L'année qui débute sera déterminante pour plusieurs enjeux environnementaux majeurs au Québec et ailleurs dans le monde. Le Devoir vous propose une liste de cinq dossiers à surveiller en 2025 :

Trump et la crise climatique

Le retour de [Donald Trump](#) à la Maison-Blanche [suscite de vives inquiétudes sur le front environnemental](#), en particulier en matière de lutte contre la crise climatique. Après tout, le milliardaire est un ardent défenseur de l'exploitation des énergies fossiles et il a [nié à plusieurs reprises la réalité du réchauffement planétaire](#). Il a aussi promis d'augmenter l'extraction pétrolière et gazière dans un pays qui est déjà le premier producteur mondial de pétrole et le premier exportateur de gaz naturel liquéfié.

Son gouvernement pourrait en outre abolir différentes mesures essentielles à la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) des États-Unis, avec la mise de côté de l'objectif de décarbonation du réseau électrique (les énergies fossiles fournissent 60 % de la production), l'abrogation des nouvelles réglementations sur les émissions des voitures et le retrait de soutiens financiers aux énergies renouvelables.



Photo: Eli Hartman Archives Odessa American Associated Press

Donald Trump a promis d'augmenter l'extraction pétrolière et gazière aux États-Unis.

Donald Trump a par ailleurs l'intention de retirer les États-Unis, deuxième émetteur mondial de GES, de l'Accord de Paris. Cette décision risque d'envoyer un message pour

le moins dommageable, alors que les mesures pour éviter le naufrage climatique de la planète [sont toujours nettement insuffisantes](#).

Selon le plus récent rapport du Programme des Nations unies pour l'environnement, les politiques mises en place pour l'heure par les pays entraîneraient un réchauffement « catastrophique » de 3,1 °C au cours du siècle. [Un tel scénario rendrait le monde « méconnaissable »](#), selon le Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat.

La protection du caribou forestier

La quasi-totalité des populations de caribous du Québec sont en déclin, [certaines étant carrément au bord de l'extinction](#). Les analyses des scientifiques indiquent que l'exploitation forestière industrielle serait en bonne partie responsable de ce recul d'une espèce considérée comme un indicateur de la santé de nos écosystèmes.

À défaut de la stratégie attendue depuis plus de cinq ans pour freiner le déclin, le [gouvernement Legault](#) a lancé en 2024 une « consultation » sur des mesures censées mieux protéger 3 des 13 populations qui vivent sur le territoire. Québec souhaite ainsi mettre en place des mesures de protection [pour les caribous de la Gaspésie](#), pour ceux actuellement en captivité dans Charlevoix, ainsi que pour une population de la Côte-Nord. Les détails sont attendus cette année, mais, déjà, le gouvernement a prévu de laisser la porte ouverte à la poursuite d'activités industrielles dans des habitats propices, notamment en Gaspésie.

Pendant ce temps, le fédéral [songe toujours à imposer un éventuel décret](#) pour protéger l'habitat des hardes de Val-d'Or et de Charlevoix, et de celle du Pipmuacan, qui subsiste au nord-est du Lac-Saint-Jean. Le territoire de cette dernière a déjà été ciblé pour la création d'une aire protégée, mais le projet a été rejeté en 2020 par Québec.

Le parc marin du Saguenay–Saint-Laurent

Dans un rare élan de collaboration en environnement, Québec et Ottawa ont promis d'agrandir le seul parc marin de la province, celui du Saguenay–Saint-Laurent. L'annonce serait prévue pour cette année, selon les informations disponibles à l'heure actuelle.

Le projet est ambitieux, puisque [les deux ordres de gouvernements souhaitent quadrupler la superficie du parc](#), qui pourrait ainsi atteindre près de 4500 km². Il s'étendrait de Petite-Rivière-Saint-François et Saint-Jean-Port-Joli, en amont, à la région de Longue-Rive et du parc national du Bic, en aval.

Le projet d'expansion couvrirait l'essentiel de l'habitat estival du béluga, alors que le parc marin actuel en couvre 37 %. [La présence de cette espèce résidente du Saint-Laurent](#), classée « en voie de disparition » en vertu de la Loi sur les espèces en péril, a été à l'origine de la création du parc marin. Le projet « vise également à préserver un lieu d'alimentation privilégié pour plusieurs espèces de rorquals, dont certaines sont en situation précaire ».

La suite du projet [Northvolt](#)

Officiellement, Northvolt a prévu de reprendre [les travaux de construction de son usine de batteries au printemps prochain](#) après une pause hivernale. Reste à voir quelle sera la suite pour cette entreprise en difficultés financières. Mais si le projet soutenu par des fonds publics se poursuit comme prévu, le gouvernement Legault devra probablement analyser cette année de nouvelles demandes d'autorisations de la part de Northvolt.

L'entreprise compte [pomper 25 millions de litres d'eau par jour dans la rivière Richelieu](#) afin d'alimenter sa future usine et elle se dit certaine de pouvoir rejeter l'eau utilisée dans les procédés industriels dans la rivière tout en respectant des « normes de rejet qui seront établies pour le projet » par le gouvernement du Québec. Globalement, 5,5 milliards de litres seraient utilisés chaque année dans les procédés industriels, et donc exposés à des contaminants.



Photo: Olivier Zuida Le Devoir

L'entrée principale du site de Northvolt à McMasterville

Northvolt dit aussi vouloir [« minimiser l'impact » sur l'habitat du chevalier cuivré](#) en pompant l'eau dans les zones les plus profondes du cours d'eau. On retrouve dans le secteur de l'usine et tout le long de la rivière Richelieu des habitats essentiels et

légalement protégés de cette espèce en voie de disparition unique au Québec.

Au-delà de la question de la protection de la biodiversité, le pompage et le rejet d'eau suscitent des inquiétudes chez les citoyens qui vivent le long de la rivière Richelieu, en aval du site promis à un imposant développement industriel.

L'« appel à projets » d'aires protégées

Le gouvernement du Québec a promis de protéger 30 % des milieux naturels terrestres du Québec d'ici 2030. Pour atteindre cette cible, [Québec compte s'appuyer sur « l'appel à projets » d'aires protégées en terres publiques](#) dans le sud de la province, « où la biodiversité est riche et où les menaces envers celle-ci sont grandissantes ».

Preuve de l'engouement pour cette initiative, plus de 400 projets ont été soumis. Pour être jugés recevables par le gouvernement, ceux-ci doivent cependant inclure une « résolution d'appui à l'analyse du projet » de la part de la MRC concernée. Cette résolution, qui doit être déposée d'ici le 10 janvier, ne constitue pas un appui au projet de protection. Il s'agit seulement d'un appui au fait qu'il pourrait être retenu pour une « concertation régionale » et une possible « mise en réserve » du territoire en 2027. Bref, au terme de plusieurs étapes à venir.

Or, plusieurs projets ont été rejetés dès cette étape par des MRC. Le conseil de la MRC de La Haute-Gaspésie a notamment [décidé de rejeter en bloc 20 propositions présentées pour cette région](#). Plusieurs projets proposés par des citoyens ont aussi été bloqués par des élus locaux de la Mauricie. Que fera le gouvernement face à cette opposition ? Pour le moment, les partisans de ces projets se sentent floués, tandis que des élus ne cachent pas leur exaspération face à l'appel lancé par le ministre de l'Environnement, Benoit Charette.